



Département des Alpes de Haute-Provence

Réunion du Conseil Municipal

Du 31 Janvier 2020

Compte-rendu

L'an deux mille vingt et le vendredi trente et un janvier à vingt et une heures, le Conseil Municipal de PEYROULES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLUET Frédéric, Maire.

Etaient présents : Mmes SEBASTIANI-MAYAFFRE, HAULBERT,
Ms. CLUET, FUNEL, GALFRE, BOUIX, GIRAUD, CARTON

Etait excusées : Mme Nathalie LACROIX

Etait absent : Mme Georgette MOUREY-AUDIBERT

Mme Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE est désignée Secrétaire de Séance.

1. Signature du registre des délibérations et des comptes rendus des séances précédentes

Monsieur le Maire invite l'assemblée à signer le registre des délibérations qui ont été prises lors de la séance du 20 Décembre 2019.

Monsieur le Maire demande aux secrétaires de séance de bien vouloir signer les comptes rendus des précédentes séances du Conseil Municipal.

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 29 Novembre 2019

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de formuler ses remarques sur le compte-rendu de la séance du 29 Novembre 2019. Monsieur Gérard BOUIX fait part d'une remarque sur le paragraphe traitant de l'acquisition des barrières de sécurité à Monsieur le Maire. Ce dernier précise que le compte-rendu sera modifié pour intégrer la remarque.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal qui s'est déroulée le 29 Novembre 2019.

3. Approbation du compte-rendu de la séance du 20 Décembre 2019

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de formuler ses remarques sur le compte-rendu de la séance du 20 Décembre 2019.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal qui s'est déroulée le 20 Décembre 2019.

4. Pouvoir(s) donné(s) pour la séance du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le pouvoir ci-dessous a été reçu :

- Mme Nathalie LACROIX donne pouvoir à Mr Frédéric CLUET

5. Travaux des commissions communales

Aucune commission ne s'est réunie depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

6. Synthèse des différentes réunions et Information

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des différentes réunions qui se sont déroulées dans la période. Ces réunions sont les suivantes :

- Réunion de chantier sur le projet de réhabilitation des stations d'épuration de la Foux et de la Bâtie le 22 Janvier 2020

7. Point d'information sur les actualités de la CCAPV

Madame Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE présente à l'assemblée une synthèse de la commission déchets de la CCAPV qui s'est déroulée le 28 Janvier 2020. Plusieurs questions ont été posées lors de cette réunion au sujet des conteneurs à ordures ménagères, notamment sur le positionnement des trappes ainsi que sur les points de collecte. La commission a débuté des travaux sur un règlement de collecte des encombrants. Le service envisagé serait gratuit pour les habitants jusqu'à 1m³ d'encombrants et payant à hauteur de 150 € pour un volume d'encombrant supérieur à 1m³. Ce service serait accessible par inscription auprès de la CCAPV et serait organisé 2 fois dans l'année. Monsieur le Maire va saisir le président de la commission déchets de la CCAPV pour étudier la possibilité de laisser le service de collecte des encombrants existant dans les communes. Ce sujet sera soumis au conseil communautaire du 17 Février 2020. Enfin, Madame Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE informe l'assemblée que la CCAPV permet aux communes qui le souhaitent d'acquérir des anciens conteneurs à ordures ménagères.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de la réunion de préparation budgétaire de la C.C.A.P.V. le 30 Janvier 2020.

Enfin, Monsieur le Maire informe l'assemblée des prochaines réunions planifiées avec la CCAPV. Les prochaines réunions de bureau auront lieu :

- Le 04 Février 2020

Les prochains conseils communautaires auront lieu :

- Le 17 Février 2020

8. Convention de servitude avec le SDE04

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la convention de servitude proposée par le Syndicat de l'Energie des Alpes de Haute Provence en lien avec les travaux d'enfouissement des réseaux secs sur l'entrée du hameau de Peyroules. Cette convention valide une servitude au SDE04 sur le tracé des travaux réalisés.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la signature de la convention de servitude proposée par le SDE04 telle que présenté par Monsieur le Maire,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

9. Effacement de la dette de Mr RAYNE Didier

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le courrier de la trésorière de Castellane concernant l'effacement de la dette de Mr RAYNE Didier conformément au jugement prononcé par la Tribunal d'instance de Digne les Bains le 06 Décembre 2019. Le montant de la dette de Mr RAYNE Didier envers la commune s'élève à 290,79 €.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'effacement de la dette de Mr RAYNE telle que présenté par Monsieur le Maire,
- **Autorise** Monsieur le Maire à émettre un mandat au poste 6542 comme demandé par la Trésorerie de Castellane,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

10. Appel à cotisation 2020 de l'Agence Technique 04

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'appel à cotisation de l'Agence Technique Départementale (IT04) au titre de l'année 2020. Il rappelle également à l'assemblée que la CCAPV est adhérente à l'IT04 et que le mode d'adhésion choisie dit « adhésion solidaire » permet à toutes les communes de l'intercommunalité d'adhérer à l'IT04 gratuitement. Le montant de la cotisation demandée par l'IT04 au titre de l'année 2020 s'élève donc à 0 €.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le renouvellement de l'adhésion à l'Agence Technique Départementale (IT04) tel que présenté par Monsieur le Maire,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

11. Avenant N°1 au contrat départemental de solidarité territorial 2019-2020

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'avenant n°1 au contrat départemental de solidarité territorial 2019-2020 qui définit de manière définitive la liste des opérations retenues ainsi que les montants plafonds d'intervention départementales pour ces dernières. Il rappelle à l'assemblée les principes actés et validés dans le contrat de contractualisation qui a été signé précédemment.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la signature de l'avenant n°1 au contrat départemental de solidarité territorial 2019-2020 tel que présenté par Monsieur le Maire,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

12. Echange Yves Pascal / Commune de Peyroules

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'échange de parcelles entre Mr Yves PASCAL et la Commune, la notaire en charge du dossier demande qu'une délibération du Conseil Municipal soit prise pour définir le prix estimatif du terrain.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer le prix à 28 € / m² ce qui correspond au prix qui a été appliqué dans toutes les précédentes opérations foncières de la Commune.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de fixer le prix du terrain pour l'échange entre Mr Yves PASCAL et la Commune à 28 € / m²,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

13. Questions Diverses

13.1. Information sur les effectifs scolaires

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le courrier de Monsieur le Recteur d'Académie concernant la baisse des effectifs scolaires sur le Département.

13.2. Agenda des prochaines réunions

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le calendrier des prochaines réunions du Conseil Municipal :

- Le 21/02/2020 à 21h00 : Conseil Municipal

13.3. Information sur la réorganisation des missions foncières de la DDFIP

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le courrier de la Direction Départementale des Finances Publiques concernant la réorganisation de ses missions foncières à compter du 1^{er} Janvier 2020.

13.4. Point d'information sur le Haut Débit

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de raccordement de la fibre optique sur le réseau filaire vont débiter à compter du 03/02/2020.

13.5. Point d'information sur l'auberge communale

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les gérants de l'auberge communale n'ont toujours pas fournis les documents demandés et que le montant de la dette a augmenté. Il propose à l'assemblée d'adresser un courrier officiel aux locataires ainsi qu'aux gérants de l'auberge communale afin d'exiger la fourniture des documents demandés ainsi que le paiement de la dette. Les courriers laisseront un délai d'un mois aux locataires pour régulariser leurs situations et une convocation sera également adressée aux locataires pour une nouvelle rencontre. La date de cette rencontre est fixée au 05/03/2020.

13.6. Passage du Tour de France 2020 sur la Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le descriptif de la 3^{ème} étape « Nice-Sisteron » du Tour de France 2020 qui aura lieu le 29 Juin 2020 et qui empruntera les routes de la Commune.

13.7. Information sur la réforme de Taxe d'Habitation pour l'année 2020

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le courrier du secrétaire d'état auprès du Ministre de l'action et des comptes publics qui traite de la mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation et plus particulièrement des modalités de compensation qui vont être appliquées aux communes dès l'année 2020.

13.8. Aménagement numérique du Département des Alpes de Haute Provence

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'opérateur SFR, dans le cadre du projet d'aménagement visant à assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit par un réseau de fibre pour chaque abonné, engagera sous peu des analyses exploratoires sur la commune, afin de consolider le volume de prises à fibrer. Dans cette optique, les entreprises que SFR aura mandatées viendront constater in situ la validité des bases postales en se rendant directement sur le terrain dans les semaines à venir.

13.9. Projet de création d'un parc photovoltaïque sur Peyroules

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'instruction du permis de construire déposé par l'opérateur Engie pour la construction du parc photovoltaïque sur la Commune, une enquête publique va être organisée du 25/02/2020 au 27/03/2020. A l'issue de cette enquête publique organisée par la préfecture des Alpes de Haute Provence, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence disposera de 3 mois (27/06/2020) pour signer l'arrêté du permis de construire. L'opérateur Engie, quant à lui, aura jusqu'au 03 Juillet 2020 pour déposer son dossier de candidature à l'appel d'offre CRE 4.8.

13.10. Période de réserve électorale

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier de Mr le Préfet des Alpes de Haute Provence au sujet de la période de réserve électorale à venir. Cette période de réserve pour les prochaines élections municipales des 15 et 22 Mars prochains se déroulera du lundi 24 Février 2020 au dimanche 22 Mars 2020 inclus.

13.11. Suppression des indemnités de conseil au comptable public

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les indemnités de conseils, anciennement versées au comptable public, seront supprimés à compter de l'année 2020.

13.12. Démontage de l'abri à conteneurs d'ordures ménagères situé au quartier Saint-Anne du hameau de Peyroules

Monsieur le Maire informe l'assemblée que plusieurs riverains se sont plaints des difficultés de retournement en voiture suite à l'installation des nouveaux conteneurs à ordures ménagères à côté de l'abri existant. Ces derniers ne permettent plus aux véhicules de faire demi-tour.

Compte-tenu de cette situation, Monsieur le Maire propose à l'assemblée que la toiture de l'abri existant soit démontée et que les nouveaux conteneurs soient déplacés sur l'emplacement de l'abri. Ceci afin de permettre aux véhicules de manœuvrer.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la suppression de la toiture de l'abri à conteneurs du quartier de Saint-Anne sur le hameau de Peyroules telle que présentée par Monsieur le Maire
- **Charge** Monsieur le Maire de réaliser les démarches auprès de la CCAPV pour que les nouveaux conteneurs soient déplacés sur l'emplacement de l'ancien abri.

13.13. Préparation du budget communal 2020

Monsieur Gérard BOUIX demande à Madame Céline CLUET s'il serait possible d'obtenir le tableau de synthèse des consommations électriques des différents compteurs de la Commune en vue de la préparation du budget communal 2020. Madame la secrétaire de Mairie se charge de récupérer les éléments demandés.

13.14. Commission Travaux

Monsieur Gérard BOUIX demande si une nouvelle réunion de la commission travaux doit être planifiée. Monsieur le Maire précise qu'il serait important de planifier une nouvelle réunion de la commission travaux sur le mois de Février.

Madame Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE propose que la prochaine commission travaux se réunisse le Vendredi 21 Février 2020 à 20h15.

13.15. Barrière de protection sur le hameau de la Foux

Madame Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE signale à Monsieur le Maire que la barrière de protection sur le pont au fond du parking communal situé au bas du hameau de la Foux est descellée et que pierres de l'enrochement ont été repositionnées grâce à l'aide de Mr Laurent MOSSOTTOT. Ce dernier a précisé que la réalisation d'une cunette en béton sous l'enrochement permettrait de faciliter l'écoulement de l'eau et éviterait le descellement des pierres.

Monsieur le Maire va demander aux agents de la Commune de sceller la barrière et de réaliser la cunette en béton sous l'enrochement afin de faciliter l'écoulement de l'eau.

13.16. Mur de soutènement de la Bâtie

Monsieur André GALFRE demande à Monsieur le Maire un point d'avancement de la réalisation du mur de soutènement au hameau de la Bâtie.

Monsieur le Maire précise à Monsieur André GALFRE que ce chantier est abandonné compte-tenu du fait que les parcelles sur lesquelles le mur devait être construit n'appartiennent pas à la Commune.

13.17. Dégradation d'une maison sur le hameau de la Bâtie

Monsieur le Maire signale à l'assemblée que la maison de Mr FACETTA est très dégradée sur le hameau de la Bâtie et qu'elle présente des fissures importantes sur les façades et la toiture. Monsieur le Maire va adresser un courrier de mise en demeure au propriétaire de la maison afin que celui-ci prenne les dispositions nécessaires face à la menace de l'effondrement de sa maison.

13.18. Organisation d'un évènement en lien avec le film « Jeux Interdits »

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a participé à un échange téléphonique avec Monsieur Noël GIRAUD pour préparer l'organisation d'un évènement en lien avec le film « Jeux Interdits ». Cet évènement serait organisé en 2021 pour le 70^{ième} anniversaire du film et l'actrice Brigitte FOSSEY pourrait y prendre part.

13.19. Toiture de l'église de la Bâtie

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la toiture de l'église de la Bâtie est très endommagée et qu'il va être nécessaire de la réhabiliter complètement.

13.20. FODAC 2020

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'étudier les projets qui pourraient être déposés dans le cadre du FODAC 2020. Cette année le montant dont la Commune pourrait bénéficier au titre du FODAC s'élève à 8 900€. Il propose à l'assemblée les projets suivants :

- Réfection de la toiture de l'église de la Bâtie
- Projet d'aménagement intérieur des gîtes communaux
- Projet de réhabilitation des menuiseries extérieures des gîtes communaux

La séance levée : 23h00

**F. CLUET
MAIRE DE PEYROULES**



**V. SEBASTIANI-MAYAFFRE
La secrétaire de séance**

